



Bulletin municipal N°05

Assemblée communale ordinaire

Le Conseil communal vous invite cordialement à la
prochaine assemblée communale

Mercredi 3 juin 2009 à 20 h 15

Bâtiment scolaire, salle des assemblées

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Prendre connaissance et approuver les comptes communaux 2008, ainsi que les dépassements budgétaires.
3. Divers et imprévu

Publication JO N°19 du 20.05.2009

Cons eil communal

Déclarations d'impôt 2008

Merci aux contribuables qui ont réagi à notre premier
appel.

Information supplémentaire destinée aux retardataires.

Vous ne devez pas envoyer votre DI directement au
Service des contributions, celle-ci sera retournée au
Secrétariat communal de Châtillon.

Nous attendons donc votre DI d'ici à

Mardi 09 juin 2009 à 18 h

Au Bureau communal de Châtillon

Par avance, merci pour votre compréhension et votre
collaboration.

Le teneur du registre

VOTE PAR CORRESPONDANCE

ou dépôt de l'enveloppe de transmission
dans la boîte aux lettres de l'

ADMINISTRATION COMMUNALE

RAPPEL

Délai à respecter impérativement

**Vendredi précédant le dimanche de votation
à 18 h 00, dernière levée**

Le matériel qui est déposé après 18h00 n'est prélevé
que le lundi suivant la votation pour être détruit.

Secrétariat communal

Sécurité routière au village

Rue " Les Oeuchattes "

Pour des raisons de sécurité et par soucis de prévention,
le Conseil communal invite les usagers de la rue
" **Les Oeuchattes** " à respecter les règles élémentaires
de circulation routière, soit :

- o **la vitesse** (adaptée en zone résidentielle)
- o **les priorités de droite** (en montant et en descendant la rue)

A titre d'information, il est possible que la pose du
radar règle ce problème de vitesse inadaptée.



Fermeture des routes dimanche 28 juin 09

La route cantonale et les routes communales utilisées par le parcours du slowUp Agglo'balade seront fermées à la circulation automobile de 9 à 18 h.

Seul le trafic d'urgence sera habilité à utiliser ces routes en cas de besoin (ambulances, pompiers, police cantonale). La population est invitée à prendre part à la manifestation, faire la fête au village, voire en dernier ressort à rester chez elle. Si un déplacement automobile est planifié, la voiture devra être parquée avant 9 h du matin dans un secteur qui permettra de quitter la localité (pour Châtillon, route de déviation nord du village). En cas d'absolue nécessité, un itinéraire de déviation sera mis en place et signalé par la Commune, conformément aux propositions de la Police cantonale. Cet itinéraire sera publié en temps voulu.

Conseil communal

Agenda 2009

- **Samedi et dimanche 20 et 21 juin 09**
Fête du Village de Châtillon
- **Dimanche 28 juin 09**
SlowUp Jura " Agglo'balade "
- **03 au 18 octobre 09**
Représentation théâtrale
- **Dimanche 06 décembre 09**
Marché de Noël

Administration communale Châtillon